

## Solvac : Premier acompte de dividende 2022 stable à 3,26 EUR brut

1. Le revenu cash<sup>1</sup>, alimenté par les flux de dividendes de la participation dans Solvay, s'établit à 125,6 millions EUR contre 122,3 millions EUR en 2021 et est en augmentation par rapport à l'année passée grâce à l'augmentation du dividende unitaire de Solvay, comme le démontre le tableau ci-dessous :

	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
<i>Dividende Solvay par action – janvier (en EUR)</i>	1,50	1,50
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,6	32,6
Dividende Solvay encaissé en janvier (en millions EUR) (a)	48,9	48,9
<i>Dividende Solvay par action – mai (en EUR)</i>	2,25	2,35
<i>Nombre d'actions Solvay détenues par Solvac (en millions)</i>	32,6	32,6
Dividende Solvay encaissé en mai (en millions EUR) (b)	73,4	76,7
<b>Revenu cash (a) + (b) <sup>1</sup> (en millions EUR)</b>	<b>122,3</b>	<b>125,6</b>
<b>Charges opérationnelles (en millions EUR)</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,1</b>
<b>Charges financières (en millions EUR)</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,4</b>
<b>Résultat cash <sup>1</sup> (en millions EUR)</b>	<b>120,0</b>	<b>123,1</b>

La détention de Solvac dans Solvay est de 30,81% à fin juin 2022, stable par rapport au 31 décembre 2021. Pour autant que les comptes statutaires l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash, et après couverture des frais, que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac.

2. Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés de Solvac au 30 juin 2022. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 29 juillet 2022. Ces comptes ont été soumis à une revue limitée du Commissaire. Ils sont présentés selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

### Compte de résultats consolidé

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
<i>Résultat de la participation mise en équivalence</i>	102,8	327,8
<i>Charges opérationnelles</i>	-0,8	-1,1
<i>Charges financières</i>	-1,5	-1,4
<b>Résultat net</b>	<b>100,4</b>	<b>325,3</b>
<b>Résultat net par action (EUR) de base et dilué<sup>2</sup></b>	<b>4,7</b>	<b>15,2</b>

<sup>1</sup> Solvac utilise certains indicateurs de performance non IFRS qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvay.
- Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation). C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac. Voir détail de calcul en note 8, page 11 du présent communiqué de presse.

<sup>2</sup> Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2022 et en juin 2021.

Solvac enregistre au 30 juin 2022 un résultat net consolidé de 325,3 millions EUR (soit 15,2 EUR par action) contre 100,4 millions EUR (soit 4,7 EUR par action) sur la même période en 2021, en conséquence de l'évolution de la mise en équivalence du résultat de Solvay.

Le résultat net au 1<sup>er</sup> semestre 2022 de la participation mise en équivalence (327,8 millions EUR) est supérieur au résultat de 102,8 millions EUR durant la même période en 2021 reflétant l'évolution du résultat net de Solvay au premier semestre 2022 tel que publié ce 28 juillet 2022. L'augmentation du résultat de Solvay au premier semestre 2022 est le reflet de la bonne performance dans tous ses segments d'activité.

Par ailleurs, Solvac rappelle que dans son Communiqué de Presse du 15 mars 2022, la Société a exprimé son plein soutien au projet de Solvay d'explorer sa séparation en deux sociétés indépendantes cotées en bourse.

3. Le Conseil d'Administration communique les chiffres des comptes statutaires relatifs à Solvac SA (normes comptables belges) pour le premier semestre 2022 :

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Résultat financier	71,8	75,2
Résultat d'exploitation	-0,8	-1,0
Résultat avant impôts	71,0	74,2
Résultat après impôts	71,0	74,2

Le résultat net après impôts est de 74,2 millions EUR en hausse de 4,5% par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2021 (71,0 millions EUR) provenant notamment de l'augmentation du dividende unitaire perçu de Solvay.

4. Conformément à la politique de distribution de dividendes de la société, le Conseil d'Administration a décidé de fixer le premier acompte de dividende à 60% du dividende total de l'année précédente, soit 3,26 EUR brut. Ce montant est stable par rapport au premier acompte de dividende de l'exercice 2021.

Le montant net du premier acompte de dividende s'établit à 2,282 EUR, après déduction du précompte mobilier de 30%<sup>(1)</sup>. Ce premier acompte de dividende sera mis en paiement le 17 août 2022. Ceci entraînera une distribution brute de 69,7 millions EUR. Les actions Solvac se traiteront ex-dividende sur Euronext Bruxelles à partir du 4 août 2022 et les opérations doivent nous être notifiées pour le mardi 9 août 2022 au plus tard. Toute opération non enregistrée à cette date devra être récupérée (achat) ou restituée (vente) par l'intermédiaire financier ayant exécuté l'opération.

Le second acompte de dividende sera décidé par le Conseil, publié le 15 décembre 2022 et payé le 30 décembre 2022.

Conformément à sa politique de distribution de la quasi-totalité des dividendes de Solvay et compte tenu de la décision de cette dernière d'augmenter son dividende de l'exercice 2021 de 3,75 € à 3,85 €, le Conseil devrait décider en décembre d'augmenter le dividende total pour l'exercice 2022 à 5,58 € brut par action. Une telle distribution entraînerait une sortie de trésorerie en 2022 de 119,3 millions EUR.

Le second acompte devrait donc s'établir à 2,32 EUR brut par action, soit 1,624 EUR net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%).

-----

<sup>(1)</sup>Pour les actionnaires non-résidents, la Belgique a conclu avec un certain nombre de pays étrangers des conventions fiscales internationales qui limitent en général à 15 % voire à 10 % la charge de ce précompte (<https://www.solvac.be/actualites/communications-de-dividende/>). Le premier volet du formulaire 276 Div. AUT, dûment rempli, signé et visé par les autorités fiscales compétentes doit parvenir à Solvac au plus tard le 27 août 2022.

## 5. Remarques

## Contenu

Ce communiqué contient de l'information réglementée et est établi conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

L'analyse de la maîtrise des risques figure dans le rapport annuel, disponible sur Internet ([www.solvac.be](http://www.solvac.be)). Il n'y a pas eu de changements dans l'identification des risques au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

## Actions Solvac

	Décembre 2021	Juin 2022
Nombre d'actions émises en fin de période	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats par action IFRS	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats dilués par action IFRS	21.375.033	21.375.033

## 6. Déclaration des personnes responsables

M. Jean-Marie Solvay, Président du Conseil d'Administration, et M. John Kraft de la Saulx, Membre du Conseil d'Administration de Solvac, déclarent qu'à leur connaissance:

- les états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- le rapport intermédiaire contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés ; et
- les principaux risques et incertitudes sont conformes à l'évaluation présentée dans la section "Gestion des risques" du rapport annuel 2021 de Solvac et tiennent ainsi compte de l'environnement économique et financier actuel.

## Dates clés de la communication financière

- 17 août 2022 : Mise en paiement du premier acompte de dividende de l'exercice social 2022
- 15 décembre 2022 : Après 17h40 communiqué de presse « second acompte de dividende »
- 30 décembre 2022 : Mise en paiement du second acompte de dividende de l'exercice social 2022

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter:

**SOLVAC S.A.**

Investor Relations

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles

Tél. : 32/2/639.66.30

Mail : [Investor.relations@solvac.be](mailto:Investor.relations@solvac.be)

**Solvac** est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 30 juin 2022, sa capitalisation boursière s'élevait à 1,9 milliards EUR.

*Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar - This press release is also available in English*

# Solvac – Etats financiers semestriels IFRS résumés

## Etat consolidé résumé de la situation financière

Millions EUR	Notes	31 décembre 2021	30 juin 2022
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations corporelles		0	0
Actifs non courants : participation mise en équivalence	2	3.094	3.630
Goodwill		343	343
Participation mise en équivalence hors goodwill		2.751	3.287
Actifs courants : créances à court terme		49	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	0	60
<b>Total de l'actif</b>		<b>3.143</b>	<b>3.691</b>
<b>PASSIF</b>			
Capitaux propres	4	2.926	3.537
Capital		192	192
Réserves		2.734	3.345
Passifs non courants : dettes financières à long terme	5	150	150
<b>Passifs courants</b>		<b>67</b>	<b>4</b>
Dettes financières à court terme	5	50	0
Dettes fiscales		13	0
Autres passifs à court terme	6	4	4
<b>Total du passif</b>		<b>3.143</b>	<b>3.691</b>

## Compte de résultats consolidé résumé

Millions EUR	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Résultat de la participation mise en équivalence	2	103	327
Charges opérationnelles		-1	-1
Charges financières	5	-2	-1
<b>Résultat net</b>		<b>100</b>	<b>325</b>
<b>Résultat net par action (EUR) de base et dilué<sup>1</sup></b>		<b>4,7</b>	<b>15,2</b>

<sup>1</sup> Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2022 et en juin 2021.

## Etat consolidé résumé du résultat global

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
<b>Résultat net (a)</b>	<b>100</b>	<b>325</b>
<b>Autres éléments du résultat global<sup>[1]</sup></b>		
<b>Eléments recyclables</b>		
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	5	53
Ecart de conversion liés à des activités à l'étranger	75	228
<b>Eléments non-recyclables</b>		
Ecart de juste valeur	6	-3
Réévaluations de passif net au titre des prestations définies	133	76
<b>Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables</b>		
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables	-21	-37
<b>Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (b)</b>	<b>198</b>	<b>317</b>
<b>Résultat global (a) + (b)</b>	<b>298</b>	<b>642</b>

<sup>[1]</sup> Les autres éléments du résultat global proviennent de l'état des variations de capitaux propres de Solvay S.A. Plus d'informations sont disponibles dans le communiqué de presse de cette dernière.

## Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres

Millions EUR	Capital social	Primes d'émission	Obligations Hybrides Perpétuelles	Résultats non distribués	Ecarts de conversion, de juste valeur et plans de pension à prestations définies	Total des capitaux propres
<b>Valeur comptable au 31/12/2020</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>543</b>	<b>1.788</b>	<b>-641</b>	<b>2.450</b>
Profit du premier semestre				100		100
Autres éléments du résultat global					198	198
<i>Résultat global</i>				100	198	298
Coupons d'Obligations Hybrides Perpétuelles				-15		-15
Variations de périmètre et autres				4		4
<b>Valeur comptable au 30/06/2021</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>543</b>	<b>1.877</b>	<b>-443</b>	<b>2.737</b>
Profit du second semestre				193		193
Autres éléments du résultat global					120	120
<i>Résultat global</i>				193	120	313
Dividendes				-116		-116
Coupons d'Obligations Hybrides Perpétuelles				-9		-9
Variations de périmètre et autres				1		1
<b>Valeur comptable au 31/12/2021</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>543</b>	<b>1.946</b>	<b>-323</b>	<b>2.926</b>
Profit du premier semestre				325		325
Autres éléments du résultat global					317	317
<i>Résultat global</i>				325	317	642
Coupons d'Obligations Hybrides Perpétuelles				-17		-17
Variations de périmètre et autres				-14		-14
<b>Valeur comptable au 30/06/2022</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>543</b>	<b>2.240</b>	<b>-6</b>	<b>3.537</b>

Plus d'informations concernant les variations propres à Solvay sont disponibles dans le communiqué de presse de Solvay publié le 28 juillet 2022.

## Tableau résumé des flux de trésorerie consolidés

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Charges opérationnelles	-1	-1
Variation du fonds de roulement	1	1
Dividendes reçus de Solvay	122	126
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles (a)</b>	<b>122</b>	<b>126</b>
Acquisition de titres Solvay	0	0
Vente de titres Solvay	0	0
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement (b)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquisition d'actions propres	0	0
Augmentation de dettes financières	0	0
Remboursement de dettes financières	-51	-50
Intérêts payés	-2	-2
Variation des impôts liés aux dividendes payés	-14	-14
<b>Flux de trésorerie des activités de financement (c)</b>	<b>-67</b>	<b>-66</b>
<b>Variation nette de trésorerie (a) + (b) + (c)</b>	<b>55</b>	<b>60</b>
Trésorerie à l'ouverture	0	0
Trésorerie à la clôture	56	60

# Notes sur les états financiers consolidés

## 1. Déclaration de conformité et principes comptables

Les états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 information financière intermédiaire telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

La publication de ces états financiers consolidés condensés a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2022.

Aucune modification n'a été apportée aux principes comptables par rapport à ceux qui ont été utilisés pour l'établissement des derniers comptes consolidés établis au 31 décembre 2021, à l'exception des normes suivantes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

### Normes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022)

Il n'y a pas d'impact significatif sur les comptes de Solvac suite à l'entrée en vigueur des nouvelles normes applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Normes et interprétations émises, mais pas encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- Amendements à IFRS 17 Contrats d'assurance: Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat: Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)

L'impact de l'application future de ces normes et interprétations sur les comptes du Groupe Solvac est détaillé dans son rapport semestriel. Leur application au niveau de Solvac ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Les revenus perçus sous forme de dividendes sont généralement plus élevés lors du premier semestre de l'exercice que lors du second semestre.

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture du semestre.

## 2. Participation mise en équivalence

Il s'agit de la participation de 31,44 % que Solvac détient dans Solvay SA (après déduction des actions propres détenues par Solvac).

La valeur de mise en équivalence de la participation se monte à 3.630 millions EUR (dont 343 millions EUR de goodwill et 3.287 millions EUR de valeur hors goodwill), soit 111,29 EUR par action Solvay détenue à comparer au cours de bourse au 30 juin 2022 de 77,32 EUR par action.

A la date de clôture, Solvac a considéré, en application des normes IFRS, qu'il y avait un indice de perte de valeur sur sa participation dans Solvay étant donné que le cours de bourse à la date de clôture était inférieur à la valeur de la participation dans les comptes consolidés. Solvac a pris connaissance de l'évaluation effectuée par Solvay sur (i) l'identification d'indicateur de perte de valeur et sur (ii) la conclusion<sup>(1)</sup> y afférente de ne pas réaliser de tests de réduction de valeur dans le cadre de la clôture du 30 juin. Solvac n'a pas connaissance d'autres éléments qui l'amènerait à comptabiliser une réduction de valeur à son niveau. Sur base de ces éléments, Solvac a conclu qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser de dépréciation sur sa participation dans Solvay.

Les variations de la participation mise en équivalence hors goodwill sont les suivantes :

Millions EUR	31/12/2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	2.276	2.751
Acquisitions de titres Solvay	0	0
Résultat	298	327
Distribution	-122	-77
Ecart de conversion	160	228
Réserves de ré-évaluation (à la juste valeur) et Plans de Pension à prestations définies	157	90
Variation de périmètres et autres	-18	-14
Emprunt hybride	0	-17
<b>Valeur au 31 décembre/30 juin</b>	2.751	3.287

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022, la quote-part de Solvac dans le résultat net du groupe Solvay, hors participations ne donnant pas le contrôle, s'élève à 327 millions EUR (2021 : 298 millions EUR et 1<sup>er</sup> semestre 2021 : 103 millions EUR).

## 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Vu le positionnement actuel des taux d'intérêt sur les marchés financiers, Solvac n'a pas investi le dividende encaissé en mai 2022 en billets de trésorerie. Ce montant se trouve sur les comptes bancaires de Solvac. Depuis le second semestre 2021 des intérêts négatifs sont demandés par les banques sur les montants déposés par Solvac.

## 4. Capitaux propres

Les capitaux propres totaux à fin juin 2022 se montent à 3.537 millions EUR et comprennent des imputations directes en fonds propres (autres éléments du résultat global). Ces dernières proviennent principalement des écarts de conversion, des mises en valeur de marché des instruments financiers de Solvay et des plans de pension à prestations définies.

(1) Référence au rapport T2 de Solvay – page 21 – Capitalisation boursière

## 5. Dettes financières à long terme et à court terme

Les dettes à plus d'un an à fin juin 2022 (150 millions EUR) sont stables par rapport à fin 2021. Au 31 décembre 2021 un emprunt de 50 millions EUR avec échéance 2023 et à un taux de 1,50% a été remplacé par un emprunt de 50 millions avec échéance 2029 et à un taux de 1,16%.

Au 30 juin 2022, l'endettement structurel de Solvac se présente comme suit :

- Un emprunt de 50 millions EUR au taux de 2,75 % - échéance 2025
- Un emprunt de 50 millions EUR au taux de 1,47 % - échéance 2027
- Un emprunt de 50 millions EUR au taux de 1,16 % - échéance 2029

Les dettes financières à court terme pour un montant de 49.9 millions EUR au 31 décembre 2021 ont été remboursées au premier semestre 2022.

## 6. Autres passifs court terme

Il s'agit principalement de charges d'intérêts à payer, de dettes fournisseurs et de montants résiduels à rembourser aux actionnaires.

## 7. Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Au bilan de Solvac, la juste valeur de ces instruments financiers ne présente pas de différence significative avec la valeur comptable.

## 8. Réconciliation entre le revenu cash et le résultat consolidé pour les premiers semestres 2022 et 2021

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2022
<b>Revenu cash</b>	<b>122</b>	<b>126</b>
<i>Résultat opérationnel</i>	-1	-1
<i>Charges financières</i>	-2	-2
<b>Résultat cash</b>	<b>120</b>	<b>123</b>
<i>Moins dividendes Solvay payés en janvier 2021 et 2022, comptabilisés dans le résultat net de 2020 et 2021, respectivement</i>	-49	-49
<i>Annulation des dividendes Solvay, extournés en consolidation</i>	-73	-76
<i>Quote-part du résultat net de Solvay sur le semestre</i>	103	327
<b>Résultat net Solvac - comptes consolidés</b>	<b>100</b>	<b>325</b>

## 9. Autres - Solvay Power of 2

Solvac a pris connaissance du projet de Solvay d'explorer sa séparation en deux sociétés indépendantes cotées en bourse. Dans son communiqué de presse du 15 mars 2022 Solvac a exprimé son plein soutien à ce projet.

## Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Solvac SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période de six mois close le 30 juin 2022

### Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé résumé de la situation financière de Solvac SA arrêté au 30 juin 2022 ainsi que du compte de résultat consolidé résumé, de des états consolidés résumés du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau résumé des flux de trésorerie consolidés pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« l'information financière consolidée intermédiaire résumée »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

### Etendue de l'examen limité

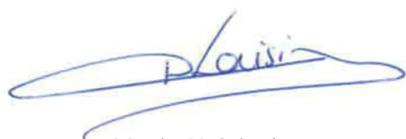
Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de six mois close le 30 juin 2022 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Diegem, 29 juillet 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
représentée par



Marie Kaisin \*  
Partner  
\*Agissant au nom d'une SRL

23MK0003